



## **Herbicide PP-2525**

### **Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C abrégée, sous-catégorie 3.10**

**Numéro de référence :** 2009-0713  
**Demande :** Catégorie C, sous-catégorie 3.10 (ajout d'un mélange en cuve)  
**Produit :** Herbicide PP-2525  
**Numéro d'homologation :** 29261  
**Matières actives (m.a.) :** Thifensulfuron-méthyl/tribénuron-méthyle (MMM/MEX)  
**Numéro de document de l'ARLA:** 1751537

#### **Contexte**

L'herbicide PP-2525 (PP-2525 Herbicide – numéro d'homologation 29261) est homologué depuis le 30 mars 2009, pour les applications en postlevée visant à éliminer les mauvaises herbes à feuilles larges mentionnées sur l'étiquette. L'herbicide PP-2525 est homologué pour une utilisation dans les cultures de blé (blé de printemps et blé dur) et d'orge de printemps, dans les provinces des Prairies et dans la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique.

#### **But de la demande**

Cette demande vise la modification de l'homologation de l'herbicide PP-2525 afin d'y inclure un mélange en cuve avec l'herbicide Horizon NG (Horizon NG Herbicide – n° d'homologation 29089). Ce mélange en cuve est destiné à une application en postlevée lors de la période de croissance entre la deuxième et la dernière feuille dans les cultures de blé de printemps (excluant le blé dur) et d'orge de printemps.

#### **Évaluation des propriétés chimiques et évaluations sanitaire et environnementale**

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise, puisque celles-ci demeurent inchangées. Des évaluations sanitaire et environnementale ne sont pas nécessaires non plus, car le profil d'emploi des produits entrant dans la composition du mélange, notamment les cultures traitées, les doses d'application et le calendrier de traitement, reste inchangé.

## **Évaluation de la valeur**

Des justifications ont été fournies afin d'appuyer les mélanges en cuve de l'herbicide Horizon NG avec l'herbicide PP-2525. Les herbicides Horizon NG et PP-2525 sont tous deux homologués pour une utilisation dans les cultures de blé de printemps et de blé dur. Le mélange en cuve des herbicides Refine SG et Horizon NG est homologué pour une utilisation dans les cultures de blé de printemps (incluant le blé dur). Compte tenu de l'équivalence sur le plan agronomique des herbicides Refine SG et PP-2525, et du fait que les homologations précédentes ont été accordées, les justifications fournies sont appuyées du point de vue de la valeur.

## **Conclusion**

L'ARLA a terminé l'évaluation de la présente demande et juge que les renseignements mis à sa disposition sont suffisants pour appuyer la demande de modification relative à l'homologation de l'herbicide PP-2525, afin d'y inclure le mélange en cuve avec l'herbicide Horizon NG.

## **Référence**

PMRA # 1725966      Value Summary DACO's 10.1, 10.2.3, 10.3.2(A)      pg. 1

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.